

Les membres du Synode de l'Église orthodoxe ukrainienne ont rencontré le patriarche Bartholomée de Constantinople



Le 23 juin 2018, le métropolite Agathange d'Odessa et d'Izmaïl, le métropolite Hilarion de Donetsk et de Marioupol, le métropolite Théodore de Kamenets-Podolski et de Gorodets et le métropolite Antoine de Borispol et de Brovary, chancelier de l'Église orthodoxe ukrainienne, membres permanents du Synode de l'Église orthodoxe ukrainienne, ont rencontré Sa Sainteté le patriarche Bartholomée de Constantinople à sa résidence d'Istanbul.

Participaient à la rencontre, pour le Patriarcat de Constantinople : le métropolite Jean de Pergame, le métropolite Emmanuel de France, le métropolite Bartholomée de Smyrne, le grand archimandrite du Patriarcat de Constantinople, Bessarion (Komzias), ainsi que le grand syngèle du Saint-Synode du Patriarcat de Constantinople, l'archimandrite Ambroise (Khorozidis) ; pour la partie ukrainienne : l'archiprêtre Nikolaï Daniliévitch, vice-président du Département des relations ecclésiastiques extérieures de l'Église orthodoxe ukrainienne, et V. Novinski, député de la Rada d'Ukraine.

Commentant la rencontre pour les médias, le métropolite Emmanuel de France a parlé d'un « moment béni », d'une « collaboration très utile et constructive » au cours de l'entretien. Il a aussi exprimé l'espoir d'une « collaboration future et d'un dialogue constant avec vous tous, frères représentants de l'Église ukrainienne.

Selon le métropolite Antoine de Borispol et de Brovary, « l'objectif était de présenter une information objective sur les problèmes rencontrés par l'Orthodoxie ukrainienne, ainsi que d'entendre dire au patriarche lui-même ce qui est largement discuté dans les médias, à savoir le supposé désir de Sa Sainteté le patriarche Bartholomée d'accorder le Tome d'autocéphalie dans un proche avenir. »

« La rencontre a été longue et franche, a constaté le métropolite Antoine. Chacun a exposé son opinion sur la situation en Ukraine, et non seulement en Ukraine, parce qu'il n'y a pas que dans l'Église orthodoxe ukrainienne, qu'existent des schismes, mais dans beaucoup d'Églises orthodoxes locales, et il nous faut chercher les moyens qui permettront de panser les plaies de ces schismes. » Le métropolite Antoine a souligné que les parties étaient d'accord sur « l'impossibilité de légaliser le schisme » en Ukraine, ainsi que sur la nécessité de trouver une solution.

« Nous allons chercher une solution sur la base des règles canoniques, a souligné le métropolite Antoine, contrairement à ce qu'on dit dans nos médias et à ce qu'affirment certaines personnes haut placées, selon lesquelles la question serait déjà réglée. Personne ne sait encore comment on peut résoudre la question, car elle est très compliquée, mais nous devons tout faire pour que nos frères et nos concitoyens qui suivent le schisme reviennent dans le sein de l'Église orthodoxe. »

Le métropolite Antoine a insisté sur le fait que la solution devrait être telle « qu'en résolvant la question du schisme nous ne créions pas de nouvelles divisions ou ne poussions pas une partie des fidèles dans les catacombes. Nous avons dit aussi au patriarche de Constantinople que si une structure canonique parallèle était créée en Ukraine, s'en serait fait de l'Église orthodoxe locale une en Ukraine, non seulement dans un proche avenir mais définitivement. »

Les membres du Synode de l'Église ukrainienne ont remis au patriarche Bartholomée une invitation du métropolite Onuphre de Kiev et de toute l'Ukraine à envoyer un représentant à Kiev pour les festivités du 1030^e anniversaire du baptême de la Russie.